

Stéphanie ROSTEIN & Guillaume PROUST
Présidents

vous présentent
LES RENDEZ-VOUS EXPERTS
PETITS-DEJEUNERS MENSUELS AUTOUR DE TEMOIGNAGES D'ENTREPRENEURS LEADERS
DANS LEUR DOMAINE DE COMPETENCE

«LA FRANCE : UN NOUVEAU PARADIS FISCAL ?»

*Le paysage fiscal français c'est profondément modifié depuis 2004. Ne serions nous pas en présence d'une révolution silencieuse qui place fréquemment la France dans des situations de paradis fiscal ... mais peu le savent !
Au travers d'une série d'exemples pratiques les intervenants vous présenterons quelques exemples...*

JEUDI 25 OCTOBRE 2007 DE 8H30 A 10H00
LIEU : UNIVERSITE DAUPHINE (SALLE A709- NOUVELLE AILE)

- **La problématique du dirigeant tourne autour de trois sujets :**
 - la fiscalité des plus-values
 - la fiscalité du capital
 - la fiscalité de la transmission
- **Deux situations doivent être prises en compte :**
 - la période d'activité
 - et la cession.

On prépare bien sa cession pendant la période d'activité, une lapalissade ! Avec un sujet propre à la période d'activité, qui est la rémunération du dirigeant, première source de création de patrimoine du dirigeant.
- **Fiscalité des + Values et bouclier fiscal**

Avec une fiscalité possible des plus value comprise entre 0 et 27%, avec le bouclier fiscal à 50% des revenus, avec la fiscalité envisageable de la transmission comprise de 2,5% à 20%, faut-il encore s'intéresser à la délocalisation ?

Quelles stratégies mettre en oeuvre pour profiter de l'environnement fiscal le plus privilégié ? A quel moment ? et Avec qui ?

Membre fondateur de :

